

**FORMULAIRE DE DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE
AU PREMIER TOUR DE SCRUTIN DES ELECTIONS COMMUNALES DE L'ANNEE 2027¹
(DIMANCHE 4 AVRIL 2027)**

Formulaire à remplir lisiblement par chaque candidat de manière manuscrite et de préférence en lettres majuscules pour les noms et prénoms

Je soussigné(e),

IDENTITE²	
Nom ³ :	Prénoms :
Nom d'usage ³ :	
Nom de déclaration de candidature ⁴ :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
COORDONNEES	
Adresse :	Téléphone (facultatif) : Email (facultatif) :
SITUATION	
Profession :	

➤ Déclare ma candidature au premier tour de scrutin de l'élection du Conseil Communal de l'année 2027 (dimanche 4 avril 2027).

¹ Ce formulaire est obligatoire en application de l'article 25 de la loi n° 839 du 23 février 1968 sur les élections nationales et communales, modifiée.

² Le candidat devra présenter une pièce d'identité en cours de validité.

³ Voir articles 75 à 77-13 du Code civil.

⁴ Voir article 39 de la loi n°839 du 23 février 1968 précitée.

➤ Déclare que l'identité de mon mandataire financier et la date de sa désignation sont celles mentionnées ci-dessous :

MANDATAIRE FINANCIER	
Nom et Prénoms :	Date de désignation :

☐ Déclare ne pas avoir de liste d'appartenance⁵.

☐ Déclare que ma liste d'appartenance est celle mentionnée ci-dessous⁵ :

DENOMINATION PROPRE ET DISTINCTIVE DE LA LISTE D'APPARTENANCE

Fait à Monaco, le

Signature :

Conformément aux dispositions de la Loi n° 1.565 du 3 décembre 2024 relative à la protection des données personnelles, les données recueillies dans le présent formulaire sont traitées par la Mairie de Monaco, en qualité de responsable du traitement, aux fins d'enregistrement et de gestion des déclarations individuelles de candidature et plus généralement de gestion des opérations électorales.

Le traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale à laquelle la Mairie de Monaco est soumise, résultant notamment de la législation applicable aux élections.

Les données traitées comprennent notamment les données d'identification, de contact et la profession du candidat, les informations relatives à son mandataire financier ainsi que, le cas échéant, son appartenance à une liste électorale. Les informations requises par la législation sont obligatoires ; à défaut, la déclaration de candidature ne pourra être enregistrée.

Les données sont conservées pendant la durée prévue par les dispositions légales et réglementaires applicables et sont accessibles aux seuls services et autorités habilités.

Pour toute information ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Monaco : dpo@mairie.mc. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données Personnelles (APDP).

⁵ Cocher la case correspondante.